

Informations de base	
2007/2557(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les récentes élections au Nigeria	
Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Relations extérieures	FERRERO-WALDNER Benita

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
23/05/2007	Débat en plénière		
24/05/2007	Décision du Parlement	T6-0210/2007	Résumé
24/05/2007	Résultat du vote au parlement		
24/05/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/2557(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0201/2007	23/05/2007	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0210/2007	24/05/2007	Résumé

Résolution sur les récentes élections au Nigeria

2007/2557(RSP) - 24/05/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a approuvé une résolution commune des groupes **PPE-DE**, **PSE**, **ALDE**, **UEN**, **Verts/ALE** et **GUE/NGL** dans laquelle il demande des solutions d'urgence pour rétablir les conditions d'un scrutin crédible et transparent au Nigeria, sachant que les élections qui ont eu lieu dans ce pays en 2007 ne peuvent être considérées comme équitables en raison de l'application de normes électorales très en-deçà des normes électorales élémentaires.

Les autorités nigérianes sont invitées à procéder à une enquête d'urgence sur les irrégularités du scrutin et à mettre en place une administration électorale véritablement indépendante. Le Parlement déplore en particulier que, malgré une amélioration du climat démocratique marqué par le respect de la liberté d'expression et de réunion durant la campagne, ces élections ne puissent pas être considérées comme crédibles et qu'elles ont, en outre, provoqué la mort de personnes, parfois même avant le début des opérations de dépouillement.

Les autorités nigérianes sont appelées à faire la lumière sur tous les cas de violence et à s'abstenir de toute ingérence dans les recours touchant à la procédure électorale. De même, le Parlement demande que des droits civiques effectifs soient conférés aux citoyens et qu'une éducation électorale leur soit dispensée en même temps que des programmes de lutte contre l'analphabétisme à grande échelle en vue de toucher également les femmes.

La Plénière souscrit pleinement aux conclusions de la mission d'observation électorale de l'UE mais elle demande par 446 voix pour, 95 contre et 15 abstentions que la Commission lui **soumette une proposition cohérente et crédible en matière de politique post-électorale** respectant le libre choix de la population dans un pays donné. En effet, en faisant comme si de rien n'était, la politique actuelle risque bien de porter atteinte aux missions d'observation électorale de l'UE et de lui ôter toute crédibilité.

Plus loin, le Parlement indique que, selon lui, **l'aide apportée par l'UE au Nigeria ne doit plus être allouée aux structures fédérales ou étatiques aussi longtemps que de nouvelles élections n'auront pas été organisées**. Celle-ci doit bénéficier au peuple nigérian dans le respect de la bonne gouvernance et de la démocratisation. La Commission et sa délégation au Nigeria doivent en outre veiller à ce que le gouvernement ne soit pas impliqué dans la sélection ou la mise en œuvre de projets relevant de l'Instrument Européen pour la Démocratie et les droits de l'Homme.

Le Parlement demande une lutte plus effective contre la corruption, la violence et l'impunité dans ce pays ainsi que l'entame de négociations sur l'avenir de la région du Delta du Niger en vue de son développement social, économique et environnemental.

Enfin, le Parlement estime que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement constitue un aspect crucial de la démocratie et contribuerait à améliorer la justice sociale et le développement économique du Nigeria.